

Compte-rendu du Groupe Habitat Privé du 5 novembre 2018

Réunion téléphonique tenue de 17h30 à 18h30

- Membres du GHP présents : Damien Le CLERC (*CITEMETRIE*), Nicolas CROZET (*URBANIS*), Nico DEMBINSKI (*ALTAIR*), Yves JULOU

1. Suivi de la convention Anah – ACAD

La dernière version de l'avenant a été adressée à l'Anah le 10 octobre. ➔ YJ relance F Amrouche.

2. Suivi de la mise en œuvre de la feuille de route GHP 2018

2.1 Démarche certification

Lors de la réunion physique du 8 octobre, il a été demandé par le GHP d'articuler la diffusion de la charte qualité et un plan de communication de l'ACAD.

Proposition :

1. Constituer un dossier de présentation du GHP à partir des plaquettes, des présentations internet des différents membres. Ce dossier mettra l'action sur les domaines de compétence des opérateurs, la couverture territoriale, les principaux clients, les institutions partenaires... Le volet « Qualité de Service » apparaîtra comme un des axes de la communication de l'ACAD.
2. Définir à qui on s'adresse
3. Faire le lien avec la charte graphique et les relations presse ACAD
4. Se faire éventuellement accompagner par un communicant (interne ACAD ou pas)
5. Définir la diffusion ou l'événement à mettre en place
6. Faire valider la démarche par le CA

Calendrier

Présentation de ces éléments et du plan détaillé lors de la réunion physique de janvier 2019.

2.2 Dématérialisation des dossiers Anah

Suite à la réunion de suivi de la convention Anah - ACAD du 9 octobre, Fatiha Amrouche, consciente des difficultés particulières de la mise en œuvre de la dématérialisation en Ile de France, propose de tenir une réunion spécifique avec les opérateurs ACAD concernés.

- ➔ Damien Le Clerc va monter cette réunion. Nicolas Crozet lui transmet le nom de la personne qui représentera Urbanis Ile de France.

2.3 Habiter Mieux

➔ Damien Le Clerc va réaliser une note de synthèse pour la prochaine réunion de suivi Anah - ACAD à caler début décembre.

Il va également mettre en place un outil de suivi collaboratif sous forme de document partagé.

2.4 Copropriétés : CERQUAL

Yves Julou a répondu le 10 octobre au mail de relance de Luc de Rochefort.

Il est proposé à chaque opérateur de faire une réponse individualisée avant la fin de l'année et de faire connaître aux autres membres du GHP la position prise par chacun.

Nicolas Crozet souhaiterait comprendre, au-delà des propos rassurants tenus par Fatiha Amrouche, l'attente de l'Anah par rapport à cette question.

3. Point sur Agrément

Il s'agit de donner suite à la décision du GHP d'octobre qui a validé la stratégie proposée par Nicolas Crozet.

Afin de passer de la démarche engagée par Urbanis à une démarche portée par l'ACAD, il est proposé :

- de constituer un binôme : Nicolas Crozet, Marina Brodsky (si elle en est d'accord), qui aurait l'intérêt de faire un lien direct avec le groupe « Concurrence déloyale » et avec le CA ACAD dont Marina est membre ➔ [REDACTED]
- de faire un projet de courrier au Ministère demandant l'abrogation de la condition de « gestion désintéressée » dans le dispositif de l'agrément ➔ [REDACTED]
- de faire une note au CA expliquant la démarche ➔ [REDACTED]
- d'associer à la démarche le cabinet d'avocats GAIA si la démarche est validée par le CA ➔ [REDACTED] qui connaît ce cabinet

4. Organisation du GHP

Proposition de calendrier des réunions 2019

Base : 1 réunion trimestrielle physique et une réunion téléphonique intercalaire (ou vidéo si possible)

Réunions physiques : lundi 14 janvier, lundi 1^{er} avril, lundi 24 juin, lundi 14 octobre 2019

lundi 13 janvier 2020

Réunions téléphoniques à 17 h : lundi 18 février, lundi 13 mai, lundi 9 septembre, lundi 25 novembre

Prochaine réunion téléphonique du GHP : lundi 3 décembre à 17h

CR rédigé par Y Julou le 6 novembre 2018